

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché annonce la prolongation du délai de publication de ses résultats intermédiaires 2023

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 2 octobre, 2023 - Dans sa décision du 29 septembre 2023, SIX Exchange Regulation AG a approuvé une extension du délai de publication du rapport intermédiaire 2023 de Leclanché (SIX : LECN) jusqu'au 31 octobre 2023.

La Société a demandé une extension du délai de publication de son rapport semestriel 2023 en raison de diverses absences pour cause de maladie au sein du département des finances, ce qui a retardé le travail de consolidation du rapport semestriel. Ces événements imprévus sont venus s'ajouter aux changements survenus dans l'équipe comptable de la société au cours des derniers mois.

Dans sa décision du 29 septembre 2023, SIX Exchange Regulation AG a demandé à Leclanché d'insérer l'extrait ci-dessous dans cette annonce ad hoc :

La demande d'exemption de Leclanché (l'émetteur) datée du 27 septembre 2023 concernant une prolongation du délai pour publier son rapport semestriel 2023 et pour déposer ce rapport auprès de SIX Exchange Regulation AG jusqu'au 31 octobre 2023 au plus tard est accordée avec la réserve suivante (lit. a) et aux conditions suivantes (lit. b) :

a. SIX Exchange Regulation AG se réserve le droit de suspendre le négoce des actions nominatives de l'émetteur si son rapport semestriel 2023 n'est pas publié conformément aux dispositions relatives à la publicité ad hoc (art. 53 du Règlement de cotation [RC] en relation avec la Directive sur la publicité ad hoc [DPA]) et s'il n'est pas déposé auprès de SIX Exchange Regulation AG au plus tard le mardi 31 octobre 2023, à 23h59 CET.

b. Leclanché est tenu de publier un avis conformément aux dispositions relatives à la publicité ad hoc (art. 53 LR en relation avec la DAH) concernant cette décision jusqu'au lundi 02 octobre 2023, 7h30 CET, au plus tard. L'avis doit contenir

- la reproduction inaltérée du texte de l'al. 1. de la présente décision, placée à un endroit bien visible ;

- les raisons pour lesquelles l'émetteur demande une prolongation du délai pour publier son rapport semestriel 2023 et le déposer auprès de SIX Exchange Regulation AG.

À propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur mondial de premier plan de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. L'entreprise a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse. Son histoire et son patrimoine sont ancrés dans l'innovation dans le domaine des batteries et du stockage d'énergie. La culture suisse de l'entreprise, empreinte de précision et de qualité, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix pour les entreprises qui recherchent le meilleur en matière de performances de batteries et qui créent des changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde. Leclanché est organisé en trois unités commerciales : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-Mobilité et systèmes de batteries spécialisées. L'entreprise emploie actuellement plus de 350 personnes et possède des bureaux dans huit pays. Leclanché est coté à la Bourse suisse (SIX : LECN).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par des termes tels que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « prévu », « attendu », « engagement », « attend », « prévoit », « établi », « prépare », « plans », « estimations », « objectifs », « serait », « potentiel », « attente », « estimation », « proposition » ou expressions similaires, ou par des discussions explicites ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou les revenus futurs potentiels de ces produits, ou les ventes ou bénéfices futurs potentiels de Leclanché ou d'une de ses unités commerciales. Vous ne devez pas vous fier indûment à ces déclarations. Ces énoncés prospectifs reflètent les opinions actuelles de Leclanché à l'égard d'événements futurs et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Rien ne garantit non plus que Leclanché, ou l'une quelconque de ses unités d'affaires, obtiendra des résultats financiers particuliers.

Contacts

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T : +41 (0) 79 785 35 81

E-mail : tme@dynamicsgroup.ch

États-Unis et Canada :

Henry Feintuch / Ashley Blas

T : +1-646-753-5710 / +1-646-753-5713

E-mail : leclanche@feintuchpr.com

Allemagne :

Christoph Miller

T : +49 (0) 711 947 670

E-mail : leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Pierre Blanc / Pasquale Foglia

T : +41 (0) 24 424 65 00

E-mail : invest.leclanche@leclanche.com

